

Réf: Dossier 248238

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SCHEKINA TRANSIT »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Abatta non  
loin de l'école Jules Vernes, Lot 59, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCHEKINA TRANSIT »

Objet : Transit, Acconnage, Manutention, Transport et logistique, Conseils, Formation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Abatta non loin de l'école Jules Vernes, Lot 59, Ilot 6

Dirigeant(s) Mme BONY ANGE ASTRIDE BERENICE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05363 du 11/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65709/GTCA/RC/2023 du 11/09/2023

